SIDERE
Service intercommunal de distribution d'eau potable de Rolle et environs

Conseil intercommunal

Route des Vignerons 30
1166 Perroy

T. 021 822 43 80 / F. 021 822 43 89

info@sidere.ch / www.sidere.ch

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Du Conseil intercommunal du SIDERE

Présidence : M. Luc Pellet

Séance ordinaire du 25 juin 2025

Considérant que le préavis N° 2/2025 du Comité de direction du SIDERE concernant :

une demande de crédit de CHF 485'616.00 pour le recaptage de la source du Rosey à Bursins

a été porté régulièrement à l'ordre du jour

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DU SIDERE

- vu le préavis N° 2/2025 du Comité de direction du SIDERE
- entendu les rapports des commissions chargées d'étudier cet objet

Décide

- d'allouer au Comité de Direction un crédit complémentaire de CHF 485'616.00 TTC pour les travaux de réalisation du puits du Rosey à Bursins

  Ce crédit complémentaire vient s'ajouter aux crédits de :

- CHF 493'000.00 TTC alloué par le Conseil intercommunal dans le cadre du préavis N° 4/2029
- CHF 406'000.00 TTC alloué par le Conseil intercommunal dans le cadre du préavis n° 7/2021

Ces dépenses complémentaires ont déjà été financées par la trésorerie ordinaire. Elles ont été imputées au compte 1403.1904 (préavis n° 04/2019 et 07/2021).

Ainsi délibéré en séance ordinaire du 25 juin 2025

Le Président
Luc Pellet

Conseil intercommunal SIDERE

La secrétaire
Claire-Lise Jorand

"Conformément aux articles 112 et SS LEDP : La demande de référendum doit être annoncée par écrit au Préfet dans lequel l'association a son siège dans un délai de 10 jours qui suivent la publication dans la feuille des avis officiels ou l'affichage au pilier public"